



# Cantine scolaire de Tramayes

Assemblée Générale du 19 mars 2010

1

Assemblée générale Cantine scolaire de Tramayes -  
19 mars 2010



## Ordre du jour

- Bilans exploitation et financier au 31 décembre 2009,
- Projections financière et exploitation au 30 août 2010,
- Demande de subvention,
- Orientations pour la prochaine rentrée, en septembre 2010.

2

Assemblée générale Cantine scolaire de  
Tramayes - 19 mars 2010



## Association loi 1901 de la Cantine scolaire de Tramayes : rappel

- Un nouveau bureau depuis la rentrée :
  - Président : David HEGY,
  - Vice-Présidente, en charge des approvisionnements : Muriel FICHOT,
  - Trésorière : Leslie PARDON,
  - Secrétaire : Sonia JUILLARD,
- Salariées de la Cantine scolaire :
  - Cantinière : Marie-Thérèse AUDET (CDI annualisé),
  - Surveillance & encadrement des enfants : Maryse LAPALUS (CDD à temps partiel),
- Salariée de la Mairie :
  - Surveillance & encadrement des enfants : Emmanuelle COURTOIS,
- Bénévoles :
  - Aurélie HEGY : conception et animation du site internet,
  - Franck DESRAYAUD : création et alimentation de fichiers informatiques de suivi budgétaire.



## Bilan exploitation au 31 décembre 2009

### Principales actions menées depuis la rentrée scolaire...

- **Réorganisation des méthodes de travail** : service au plat pour les primaires, élaboration mensuelle des menus servis pour tenir compte des produits de saison et des promotions fournisseurs,
- **Un règlement intérieur mis à jour** : optimisation du suivi des impayés, délai de carence d'une journée en cas d'absence d'un enfant, systématisation des sanctions en cas d'écarts de comportements...
- **Optimisation des achats de matières premières** : limitation des achats locaux aux produits frais et de dépannage, économie financière de 5,5% sur les produits alimentaires depuis que les achats alimentaires sont effectués chez TransGourmet, limitation des frais de fonctionnement (ex : utilisation de médias électroniques, déclarations administratives effectuées en ligne autant que possible, etc...)



## Bilan exploitation au 31 décembre 2009

- Bilan chiffré exploitation :

MOIS	Nbre Repas Primaire	Nbre Repas Maternelle	Total Repas	Recettes Repas (3 € 90)	Coût Marchandise	Coûts salariaux et charges	Autres charges diverses	Différence
Janvier	0	0	0	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €
Février	0	0	0	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €
Mars	0	0	0	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €
Avril	0	0	0	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €
Mai	0	0	0	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €
Juin	0	0	0	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €
Juillet	0	0	0	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €
Août			0	0,00 €				0,00 €
Septembre	586	319	905	3 525,70 €	1 852,78 €	1 068,26 €	153,00 €	451,66 €
Octobre	498	253	751	2 928,90 €	1 210,28 €	3 245,89 €	0,00 €	-1 527,27 €
Novembre	606	325	931	3 630,90 €	1 319,81 €	1 028,02 €	0,00 €	1 283,07 €
Décembre	414	204	618	2 410,20 €	804,64 €	1 082,19 €	60,00 €	463,37 €
<b>TOTAL</b>	<b>2104</b>	<b>1101</b>	<b>3205</b>	<b>12 499,50 €</b>	<b>5 187,51 €</b>	<b>6 424,36 €</b>	<b>213,00 €</b>	<b>670,83 €</b>

5

Assemblée générale Cantine scolaire de Tramayes - 19 mars 2010



## Bilan exploitation au 31 décembre 2009

- Un bilan exploitation excédentaire au 31/12/2009 : + 670,83€, grâce notamment aux avoirs négociés auprès de TransGourmet pour régulariser le double paiement de factures l'an passé (1.400 €),

- Des coûts unitaires de revient des repas variables d'un mois à l'autre :

sept-09 = 3,40 €	oct-09 = 5,93 €
nov-09 = 2,52 €	déc-09 = 3,69 €

- Prix moyen du repas sur la période septembre à décembre 2009 = 3,68€, prix corrigé en réintégrant les avoirs TransGourmet = 4,13€... Un montant qui sera réévalué à la hausse d'ici la fin de l'année scolaire, mais qui sera inférieur à l'objectif fixé en début d'année (4,41€),
- Conclusion : le prix du repas (3,90 €) reste insuffisant pour couvrir les charges de fonctionnement, malgré les efforts pour optimiser l'exploitation courante.

**Le prix reste fixé pour l'année, et la Mairie s'est engagée lors du Conseil municipal de septembre 2009 à combler le déficit sous forme de subvention.**

6

Assemblée générale Cantine scolaire de Tramayes - 19 mars 2010



## Bilan financier au 31 décembre 2009

- Bilan financier en chiffres :

MOIS	Nbre Repas Primaire	Nbre Repas Maternelle	Total Repas	Recettes Repas (3 € 90)	Encaissements réels	Déficit / Avance trésorerie
Janvier	0	0	0	0,00 €		0,00 €
Février	0	0	0	0,00 €		0,00 €
Mars	0	0	0	0,00 €		0,00 €
Avril	0	0	0	0,00 €		0,00 €
Mai	0	0	0	0,00 €		0,00 €
Juin	0	0	0	0,00 €		0,00 €
Juillet	0	0	0	0,00 €		0,00 €
Août			0	0,00 €		
Septembre	586	319	905	3 525,70 €	2 094,30 €	-1 431,40 €
Octobre	498	253	751	2 928,90 €	3 982,12 €	1 053,22 €
Novembre	606	325	931	3 630,90 €	2 806,10 €	-824,80 €
Décembre	414	204	618	2 410,20 €	2 595,04 €	184,84 €
<b>TOTAL</b>	<b>2104</b>	<b>1101</b>	<b>3205</b>	<b>12 499,50 €</b>	<b>11 477,56 €</b>	<b>-1 021,94 €</b>

7

Assemblée générale Cantine scolaire de  
Tramayes - 19 mars 2010



## Projections financière et exploitation au 30 août 2010, au regard du bilan intermédiaire

- Le **déficit d'exploitation** = 128 € en moyenne par mois sur la période septembre à décembre 2010, non représentatif,
- Le **taux d'impayé** reste **contenu** (1,6% pour un objectif initial = 2,5%), mais devrait croître légèrement d'ici fin juin, pour atteindre 2%,
- Sur la base d'un déficit mensuel d'exploitation :
  - **250€** en moyenne par mois **de janvier à avril 2010** (accostage proche de la réalité vs janvier et février 2010),
  - **350€** en **mai et juin 2010** (baisse généralement constatée du nombre de repas servis, notamment « hors abonnement »),
  - **1.200€** en **juillet 2010** (salaire Marie-Thérèse Audet + indemnités de fin de Contrat Maryse Lapalus, sans rentrée financière + créances irrécouvrables),
  - **2.700€** en **août 2010** (salaire Marie-Thérèse Audet + charges obligatoires trimestrielles, sans rentrée financière),
- L'accostage financier laisse apparaître **un déficit financier de 4.500 €** à fin août 2010 (**hypothèse haute**),
- Remarque : à fin juin 2010, le déficit prévisionnel est limité : 900€...

8

Assemblée générale Cantine scolaire de  
Tramayes - 19 mars 2010



## Projections financière et exploitation au 30 août 2010, *commentaires*

- **80% du déficit est généré pendant les vacances d'été** : versement de salaires et charges sans recette financière,
- **Le déficit estimé à 4,5 K€ au 31 août 2010 est conforme aux prévisions formulées dans la « feuille de route » présentée à la Mairie en août 2009** (pour rappel : 4 K€ pour couvrir le déficit d'exploitation + 1 K€ pour le déficit financier),
- Les fonds engrangés par la Tombola du mois de mars (380 €) ne serviront pas à compenser le déficit mais à animer la vie de la Cantine (actions passées et à venir).



## Demande de subvention

La consolidation des mois de janvier et février 2010 laisse apparaître que les projections financière & exploitation à fin août 2010 présentées dans le présent document sont « prudentes ». Le déficit de 4.500 €, est une hypothèse haute, qui pourrait être moindre si l'optimisation de l'exploitation est encore améliorée.

Pour éviter un encours bancaire déficitaire à fin août 2010 :

- **Demande de subvention du Bureau de la Cantine auprès de la Mairie maintenue à 5.000 € vs « feuille de route » présentée en août 2009,**
- Engagement de restituer, à la demande du Conseil municipal, le trop perçu lors de la clôture annuelle des comptes lors de l'été 2010.

**La décision de l'octroi de la subvention est suspendue au vote du prochain Conseil municipal, début avril 2010.**



## Orientations pour la prochaine rentrée en septembre 2010...

- **Trois membres sur quatre quittent le bureau de l'Association** (Président, Trésorière et Secrétaire) en fin d'année,
- **Deux options sont envisageables** pour la prochaine rentrée :
  - De nouveaux parents d'élèves prennent la suite (minimum trois candidatures requises) et **l'association est pérennisée** (Assemblée Générale à programmer en mars 2010),
  - **L'association est dissoute**, la Mairie effectue le solde de tous comptes, conformément à son engagement de rentrée. La question du devenir de la Cantine reste dans ce cas de figure entier...
- Pour des raisons logistiques, le transfert de responsabilité devra débuter avant la fin de l'année scolaire : dès le mois de mai 2010. **Les décisions concernant l'avenir de la Cantine doivent donc être entérinées au plus tard début avril 2010.**



## Compte rendu synthétique de l'AG

**6 Principales interrogations des parents d'élèves présents (nombre de participants = 15, yz 2 membres du Conseil municipal, invités par le bureau)**

- **Baisse constatée de la qualité des repas** : le bureau confirme que pour maintenir un prix de repas à 3,90€, le mode d'approvisionnement est revu par rapport à l'an passé. Auparavant achetés localement, les produits frais (viandes, poissons, mais aussi épicerie et produits d'entretien) sont exclusivement achetés à TransGourmet, grossiste aux conditions financières plus avantageuses.

La Cantine étant redevable des frais de livraison, ceux-ci sont donc limités autant que possible en opérant une livraison par semaine : les produits sont conditionnés sous vide pour des raisons de délais de conservation, et stockés dans les compartiments réfrigérés : la qualité gustative par rapport à un produit frais acheté le jour même est moindre.

Toutefois, le bureau insiste sur le respect des qualités nutritives des repas servis et l'hygiène : les prélèvements périodiques effectués par un cabinet indépendant (Agro Alim Conseil à Charolles) mettent en évidence le sérieux apporté par Marie-Thérèse AUDET dans la confection des repas.



## Compte rendu synthétique de l'AG

- **Stabilité du prix du repas & augmentation à postériori en fin d'année scolaire** : le bureau en place depuis la rentrée de septembre a présenté une « feuille de route » à la Mairie à l'été 2009 dont l'un des principaux objectifs était d'augmenter raisonnablement le prix du repas à 3,90€, en demandant au Conseil municipal de subventionner le manque à gagner par rapport au coût de revient réel.  
Cette feuille de route a été acceptée lors du Conseil municipal d'octobre 2009. De fait l'engagement financier de la Mairie permet au bureau de garantir un prix de repas à 3,90€ sans régularisation à postériori en fin d'année scolaire.
- **Variations importantes du coût de revient d'un mois à l'autre** : explications apportées en séance, en complément de celles présentées dans le présent document.



## Compte rendu synthétique de l'AG

- **Avenir de la Cantine scolaire et de son statut associatif** : En séance, Géraldine FROMAGER se déclare candidate pour faire partie du bureau l'an prochain. Il est évoqué la possible participation de deux personnes supplémentaires (absentes lors de l'AG). Leur candidature est non confirmée à date de rédaction du présent compte-rendu, le 6 avril 2010.  
En cas de reprise de la gestion de la Cantine par la Mairie, une augmentation prévisible du prix du repas est confirmée par les deux membres du Conseil municipal présents lors de l'AG : la nécessité d'une embauche (à temps partiel) pour assurer la gestion aurait une répercussion à la hausse sur le prix actuel. Par ailleurs, la position de la Mairie est, sur le principe, de considérer favorablement une nouvelle augmentation du prix du repas.  
L'avenir de la Cantine scolaire, tant en terme de statut (associatif ou municipal) qu'en terme de subvention municipale conditionnera le prix qui sera appliqué l'an prochain.  
NB : le montant de subvention voté en Conseil municipal d'avril 2010 (après l'AG qui s'est tenue le 19 mars 2010) = 4.000€ pour la Cantine scolaire.



## Compte rendu synthétique de l'AG

- **Modifications du règlement intérieur par rapport à l'an passé** : des modifications ont été apportées au règlement intérieur, en vue notamment d'optimiser les finances de la Cantine.

Parmi les modifications apportées : la mise en place du délai de carence d'une journée en cas d'absence d'un enfant signalée le jour même, y compris en cas de maladie.

Cette mesure, qui ne remporte pas l'adhésion totale des parents d'élèves présents lors de l'AG à été mise en place pour limiter les pertes financières : une absence excusée la veille permet d'adapter les quantités prévues pour le service du lendemain. Une absence excusée le jour même ne le permet pas : les matières premières sont déjà acquises et utilisées pour préparer le déjeuner. Elles constituent une charge financière pour la Cantine justifiant le maintien de la facturation du repas.

Cette mesure doit permettre la réalisation cette année d'une économie de 150 à 200€, contribuant aussi (parmi d'autres mesures) au maintien d'un prix de repas à 3,90€.



## Compte rendu synthétique de l'AG

- **Résultat de la Tombola de la Cantine scolaire** : la Tombola organisée par la Cantine scolaire a permis de dégager une somme de 380€.

L'utilisation de cette somme d'argent sera affectée de la manière suivante :

- Financement d'activités permettant de dynamiser la vie de la Cantine : achat de lots pour le Jeu Concours organisé lors de la fête des associations à la rentrée (+ sodas et café pour le stand), proposition d'un menu de fête servi le jour des vacances de fin d'année, sachet de confiserie de Pâques... D'autres animations seront programmées en fonction des possibilités et de l'inspiration des membres du bureau (ou des parents d'élèves dont les bonnes idées sont toujours bienvenues !),
- Financement d'une partie du repas de fin d'année pour les 4 membres de l'Association, les personnes salariées travaillant pour le compte de la Cantine et les deux bénévoles agissant hors bureau pour l'élaboration et le renseignement des fichiers informatique de suivi comptable et financiers, création et animation du site web de la Cantine scolaire.

La participation au financement du repas de fin d'année est à l'initiative du Président de l'Association, en vue de reconnaître l'engagement des volontaires et le professionnalisme des salariées qui ont permis le maintien cette année d'un service associatif de restauration scolaire.